

# Guide *des études*

2019 - 2023

MASTER Psychologie du Travail et Ergonomie  
*Mention*

## *PSYCHOLOGIE*



Faculté de psychologie,  
sciences de l'éducation  
et de la formation

 Université  
de Lille

<b>1</b>	<b>Présentation générale .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Les blocs de connaissances et de compétences du parcours .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Organisation du Master1 .....</b>	<b>7</b>
3.1	Structure globale .....	7
3.2	Descriptif des UE.....	7
3.2.1	Semestre 1.....	7
	UE 2.1 Statistiques et informatique .....	7
	UE 2.2 Séminaire de recherche « Psychologie du travail et ergonomie » .....	8
	UE 4.1 Séminaire de spécialisation « Psychologie du travail et ergonomie ».....	9
	UE 1.1. (COAT) ou 5.1 (ICE) Option de spécialisation 1.....	9
	UE 1.2 (COAT) ou 1.1 (ICE) Option de spécialisation 2.....	10
	UE 1.3 (COAT) ou 1.2 (ICE) Option de spécialisation 3.....	11
3.2.2	Semestre 2.....	11
	UE 2.1 Statistique et informatique.....	11
	UE 2.2 Anglais.....	11
	UE 2.3 Séminaire de recherche et mémoire « Psychologie du travail et ergonomie » .	11
	UE 4.1 Séminaire de pré-professionnalisation et stage « Psychologie du travail et ergonomie » .....	12
	UE 3.1 (COAT) ou 5.1 (ICE) Option de spécialisation 1.....	12
	UE 3.2 (COAT) ou 3.1 (ICE) Option de spécialisation 2.....	13
<b>4</b>	<b>Organisation du Master2 .....</b>	<b>14</b>
4.1	Structure globale .....	14
4.2	Descriptif des UE.....	15
4.2.1	Tronc commun .....	15
	Semestre 3.....	15
	UE 3.1 Droit du travail et relations professionnelles (avec PTO-MAPO) (S3) .....	15
	UE 4.1 Ethique et déontologie (S3).....	15
	Semestre 4.....	16
	UE 2.1. (ICE) / 2.2 (COAT) Mémoire de recherche (S4).....	16
	UE 4.2 Stage (S4) .....	16
4.2.2	Option Conseil, Orientation et Accompagnement des Transitions (COAT).....	17
	Semestre 3.....	17
	UE 1.1 Construction de l'identité professionnelle (S3) .....	17
	UE 3.2 Accompagnement des publics diversifiés (S3).....	17
	UE 3.3 Accompagnement individuel et collectif des transitions professionnelles (S3) .	17
	UE 4.2 L'évaluation des aptitudes au travail (S3).....	18
	UE 4.3 L'évaluation affective et motivationnelle au travail (S3).....	18
	Semestre 4.....	19
	UE 2.1. Méthodologie liée aux procédures de conseil, d'orientation et d'accompagnement des transitions (S4).....	19
	UE 3.1 Le recrutement (S4) .....	19
	UE 3.2 L'orientation scolaire et professionnelle (préparation concours Psy-EN) (S4)...	19
	UE 4.1 Analyse et enjeux des pratiques professionnelles (S4) .....	19
4.2.3	Option Intervention et Conduite de projets en Ergonomie (ICE) .....	20

Semestre 3.....	20
UE 5.1 Analyse du travail et méthodologie de l'intervention ergonomique (S3) .....	20
UE 5.2 Conduite de projet et conception des systèmes de travail et des organisations (S3) .....	21
UE 5.3 Aspects sociaux de l'activité et changements organisationnels (S3).....	21
UE 5.4 Prévention des risques au travail : accompagnement individuel et organisationnel (parcours) (S3).....	21
UE 5.5 Anthropométrie et ambiances physiques de travail (S3) .....	22
UE 5.6 Ergonomie des technologies innovantes. Ergonomie des IHM (portage ILIS) (S3) .....	22
Semestre 4.....	23
UE 1.1 Facteurs humains, populations au travail (S4).....	23
UE 5.1 Fiabilité des systèmes et fiabilité humaine (portage ILIS) (S4) .....	23
UE 5.2 Environnement social et économique de l'intervention (S4) .....	23
UE 5.3 Initiation à la recherche (Co-portage avec ILIS) (S4).....	24
UE 5.4 Analyse et enjeux des pratiques professionnelles (S4) .....	24
<b>Annexe 1 : liste (non exhaustive) de thèmes de mémoire (L3/M1/M2) possibles .....</b>	<b>25</b>

# 1 Présentation générale

Le **Master Psychologie du Travail et Ergonomie (PTE)** forme des psychologues du travail et des ergonomes-psychologues du travail spécialistes de l'intervention et de l'accompagnement individuel, collectif et organisationnel, en lien avec des enjeux de développement des compétences, de santé, d'emploi et de travail. S'appuyant sur des approches complémentaires en Psychologie du travail, Psychologie différentielle, Psychologie sociale, et en Ergonomie, ce parcours a pour objectif de développer des connaissances et des pratiques professionnelles permettant aux psychologues du travail et aux ergonomes-psychologues du travail diplômé.e.s d'accompagner les individus et les organisations dans un monde du travail en profonde mutation, tout en portant un regard critique et éthique sur les interventions mises en œuvre. Ce parcours se compose de deux Options (COAT et ICE), qui permettent aux diplômé.e.s de se spécialiser davantage en Psychologie ou en Ergonomie durant l'année de M2<sup>1</sup>.

- L'Option **Conseil, Orientation et Accompagnement des Transitions (COAT)** forme des psychologues du travail pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités variées comme le recrutement, l'accompagnement en orientation, le conseil en mobilité professionnelle et en gestion de carrière, la gestion des ressources humaines en entreprise, la formation et le perfectionnement professionnel. La philosophie de cette option est de privilégier une approche large des différentes dimensions du travail humain pour faciliter l'adaptation professionnelle des diplômés aux opportunités d'emploi. L'articulation du ou des stages et des enseignements pratiques réalisés par des professionnels permet à l'étudiant de mobiliser des connaissances dans le cadre des principales applications professionnelles en psychologie du travail. Elle permet également de doter l'étudiante de méthodes et d'outils et de développer sa propre capacité d'analyse et de réflexion.
- L'Option **Intervention et Conduite de projets en Ergonomie (ICE)** forme des ergonomes et psychologues du travail chargé.e.s de concevoir et de transformer des situations de travail, de vie ou d'usage afin de permettre l'atteinte de résultats en termes de confort, de santé et de sécurité des individus et des collectifs, et d'efficacité des systèmes et des organisations. Les diplômé.e.s pourront ainsi mener des interventions et conduire des projets sur des problématiques et dans des domaines variés (conditions de travail et d'usage ; santé ; prévention et évaluation des risques ; insertion et maintien en emploi de travailleurs.euses en situation de handicap ; fiabilité et performance des systèmes techniques et/ou organisationnels ; conception de process, de machines, de systèmes, etc.) et dans des secteurs professionnels divers (entreprises privées tout secteur, cabinets conseils ; structures publiques ; structures de prévention ; services de santé au travail, etc.)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce Master donne accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la Licence et le Master 1 de psychologie et d'avoir effectué un stage de 500h encadré par un.e psychologue référent.e.

<sup>2</sup> L'Option PTE-ICE répond aux critères de formation définis par le Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2) pour l'obtention de la certification « Ergonome Junior Certifié », et répond aux critères de formation pour l'option du titre d'Ergonome Européen.

Pour plus d'informations sur le métier d'ergonome : <https://ergonomie-self.org/vie-de-lergonomie/la-pratique-de-lergonomie/>

### L'équipe pédagogique

- Sabine De Bosscher, MCF-HDR psychologie sociale et du travail, responsable du parcours PTE
- Justine Forrierre, MCF ergonomie, responsable de l'option ICE
- Ludovic Rémy, MCF psychologie différentielle, responsable de l'option COAT
- Jeanne Thébault, MCF ergonomie

## 2 Les blocs de connaissances et de compétences du parcours

Les enseignements du master sont organisés autour de 5 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.

### BCC1 : Approches théoriques en psychologie

Comprendre les principales théories relatives aux comportements et/ou au psychisme en psychologie et les résultats sur lesquels s'appuient ces théories.

Être capable de développer une conscience critique sur ces théories.

*Pour l'option COAT, comprendre et mettre en perspective différentes théories relatives à la psychologie du travail. Connaître les notions théoriques en lien avec le conseil, l'orientation scolaire et professionnelle, et la gestion des transitions professionnelles. Savoir accompagner les personnes dans la construction d'une identité professionnelle, dans des situations de transition professionnelle et en articulation avec les autres facettes de l'identité liées aux insertions sociales des personnes. Comprendre, savoir détecter et dynamiser les compétences et les soft skills en entreprise. Connaître les différentes approches et méthodes de recrutement (gestion en interne, approche directe, cabinet de recrutement, assessment center).*

*Pour l'option ICE, acquérir des connaissances sur le fonctionnement psychologique de l'homme au travail.*

### BCC2 : Méthodologie de la recherche en psychologie

Comprendre la démarche de la recherche en psychologie : comment mettre au point une question de recherche, comment mettre au point un protocole permettant de répondre à cette question, comment collecter les données et conclure sur la base de celles-ci.

Être capable de mettre en place un protocole de recherche.

Savoir lire et comprendre un rapport de recherche et être capable d'en produire un.

*Pour l'option COAT, comprendre et mettre en place des recherches en psychologie du travail. Connaître les différentes méthodologies liées aux procédures de conseil, d'orientation et d'accompagnement des transitions professionnelles.*

*Pour l'option ICE, savoir mener une recherche en psychologie du travail.*

### BCC3 : Théories de l'intervention psychologique

Comprendre les principaux modes d'intervention en psychologie et les résultats sur lesquels ils s'appuient.

Être capable de développer une conscience critique vis-à-vis de ces modes d'intervention.

*Pour l'option COAT, acquérir des connaissances afin de mener des interventions en psychologie du travail. Maîtriser les dimensions juridique, stratégique, managériale et psychosociale dans la pratique de différents dispositifs (bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, mise en œuvre d'une action de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en entreprise, gestion de carrières, valorisation des compétences, de la mobilité et du développement professionnel). Comprendre les différentes étapes d'un recrutement et maîtriser les facteurs de réussite d'une sélection professionnelle. Disposer de connaissances et de compétences relatives au conseil et à l'accompagnement professionnel de publics fragilisés et/ou souffrant de discrimination. Acquérir des connaissances permettant d'intervenir sur des problématiques de stress, de burnout et/ou de dépression au travail.*

*Pour l'option ICE, acquérir des connaissances nécessaires pour mener une analyse de la dimension psychologique de l'homme au travail et intervenir auprès des organisations.*

### BCC 4 : Pratiques de l'intervention psychologique

Comprendre et élaborer une démarche d'intervention en psychologie.

Être capable de mettre en œuvre cette démarche et d'en évaluer les effets.

Savoir identifier le rôle et la place du psychologue au sein d'une structure

*Pour l'option COAT, connaître et maîtriser les différentes techniques d'accompagnement et de conseil (entretien, questionnaires, tests). Savoir analyser et porter un regard critique sur les pratiques professionnelles. Connaître le code de déontologie. Renforcer la position d'expert des psychologues du travail dans le choix, la maîtrise, l'interprétation et la restitution des résultats lors d'une évaluation cognitive (raisonnement, QI, aptitudes) et/ou conative (personnalité, sentiment d'efficacité personnelle, intérêts professionnels, valeurs professionnelles) des personnes dans le cadre du travail.*

*Pour l'option ICE, savoir mener une intervention, auprès des organisations, en Psychologie du travail (prévention des risques professionnels, conduite de changement organisationnel, fiabilité des systèmes, etc.) en maintenant un regard critique sur les postures du psychologue du travail*

### BCC 5 : Savoir et savoir-faire hors psychologie

*Pour l'option ICE,*

*a) analyser les différentes dimensions des activités humaines en situation réelle de travail ou d'usage, de formation ou de vie quotidienne et leurs liens ;*

*b) conduire une démarche d'étude ou d'intervention ergonomique visant l'amélioration des situations de travail, de formation ou de la vie quotidienne ;*

*c) comprendre les différentes postures des ergonomes lors de leurs interventions ;*

*d) initier une démarche de recherche en ergonomie.*

### 3 Organisation du Master1

#### 3.1 Structure globale

BBC	UE	Semestre 1	BCC	UE	Semestre 2
BCC2	2.1	UE 2.1 Statistiques et informatique 12h CM et 20h TD; 3 ECTS	BCC2	2.1	Statistique et informatique 28h CM ; 3 ECTS
	2.2	Séminaire de recherche 24h TD ; 6 ECTS		2.2	Anglais 20h TD ; 3 ECTS
BCC4	4.1	Séminaire de spécialisation 40h TD ; 3 ECTS		2.3	Séminaire de recherche et mémoire 24h TD ; 6 ECTS
BBC1 ou BCC5	1.1 Ou 5.1	Option de spécialisation 1* 20h CM 20h TD ; 6 ECTS obligatoire par parcours/option	BCC4	4.1	Séminaire pré-professionnalisation et stage 24h TD ; 6 ECTS
BCC1	1.2 Ou 1.1	Option de spécialisation 2 20h CM 20h TD ; 6 ECTS au choix parmi les 12 autres	BCC3 ou BCC5	3.1 Ou 5.1	Option de spécialisation 1** 20h CM 20h TD ; 6 ECTS obligatoire par parcours/option
BCC1	1.3 Ou 1.2	Option de spécialisation 3 20h CM 20h TD ; 6 ECTS au choix parmi les 12 autres	BCC3	3.2 Ou 3.1	Option de spécialisation 2 20h CM 20h TD ; 6 ECTS au choix parmi les 12 autres

\* Pour COAT : Approche psychosociale du conseil, de l'orientation et de l'accompagnement des transitions professionnelles

Pour ICE : Analyse du travail et de l'activité

\*\* Pour COAT : Approche différentielle du conseil, de l'orientation et de l'accompagnement des transitions professionnelles

Pour ICE : Ergonomie physique, cognitive et organisationnelle

#### 3.2 Descriptif des UE

##### 3.2.1 Semestre 1

###### UE 2.1 Statistiques et informatique

Responsable de l'UE :

Descriptif du contenu :

Enseignement portant sur des exemples concrets (données expérimentales pour la compléter la formation générale proposée en licence : statistique non paramétrique, Modèle linéaire général et éventuellement ouverture vers des méthodes plus actuelles, par exemple, Modèles mixtes

Pré-requis :

UE6 des semestres 1 à 6 de la licence (statistique descriptive, inférence paramétrique sur une ou plusieurs moyennes, inférence sur les fréquences, inférence non paramétrique, inférence sur la corrélation linéaire et dans le modèle de régression linéaire, test de normalité)

Compétences visées :

- Maîtriser les principales méthodes de l'inférence statistique (y compris des méthodes statistiques alternatives aux modèles paramétriques classiques) pour le traitement de données expérimentales.
- Prendre conscience de l'importance du modèle sous-jacent à la formalisation d'une question d'ordre psychologique, validation de ce modèle et inférence dans le cadre de ce modèle.
- Connaître un logiciel statistique pour la mise en œuvre des différentes méthodes étudiées.

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h CM et 20h TD

Forme d'évaluation : Terminal écrit

## **UE 2.2 Séminaire de recherche « Psychologie du travail et ergonomie »**

Responsable de l'UE : Jeanne Thebault

Descriptif du contenu :

- Analyse et synthèse d'un article scientifique
- Présentation des programmes de recherche spécifiques aux parcours/options
- Ethique et Déontologie de la recherche
- Développement des aspects communicationnels de la recherche
- Présentation des méthodes de recherches spécifiques aux spécialisations
- Conception du projet de recherche et rédaction du mémoire

Trois thèmes abordés :

- Introduction à la recherche (Présentation de l'UE ; Introduction à la recherche appliquée/fondamentale/recherche-action ; Modèles-théories-concepts ; Ethique et déontologie ; Les lettres de consentement ; Savoir problématiser ; le mémoire de recherche, les normes APA)
- Rechercher des informations pertinentes (Les bases de données scientifiques, sociales... ; faire une analyse critique d'un article ; se confronter à différents types d'écrits ; comment sont construits les articles ; quelles informations recueillir ?...)
- Construire un outil de recueil de données (Données qualitatives/quantitatives/mixtes ; Méthodologie de l'enquête (entretien, questionnaire) ; Les formulaires en ligne

Compétences visées :

- Savoir analyser et synthétiser un article scientifique
- Connaître les principes éthiques et déontologiques de la recherche
- Connaître les aspects communicationnels de la recherche
- Connaître les méthodes de recherches spécifiques aux spécialisations
- Savoir élaborer un projet de recherche

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 24h TD

Forme d'évaluation : CT (oral + dossier)



## **UE 4.1 Séminaire de spécialisation « Psychologie du travail et ergonomie »**

Responsable de l'UE : Sabine De Bosscher

Descriptif du contenu :

- Présentation des différentes techniques d'entretien et d'évaluation
- Analyse et conceptualisation de la demande
- Compte-rendu d'évaluation (rédaction)
- Initiation et Application des outils psychométriques spécifiques aux spécialisations
- Connaissances des différents secteurs professionnels et identification des rôles et de la place du/de la psychologue dans les organisations et structures

Cinq thèmes abordés :

- Préparation au stage (Présentation du séminaire et du stage (séance 1) ; Analyse offre de stage, savoir se positionner sur offre de stage ; Analyse de la demande ; Lettre de motivation, CV, préparer son entretien)
- Cohésion et dynamique de groupe (Séances de conduite de réunion, de cohésion de groupes, dynamiques et phénomènes psychosociaux (séances 2 et 3) ; L'Inventaire du système des activités et enjeu de formation)
- La connaissance du milieu du travail (Les organisations ; Le droit du travail, le contrat de travail, les droits du salarié, les instances représentatives ; Travail, métiers, fonctions ; Analyse de poste, fiche de postes, fiche de fonctions...)
- Les institutions (Santé, conditions de travail, Cap Emploi...)
- Etre psychologue, ergonome (Regards croisés : analyse d'une situation)

Compétences visées :

- Connaître les différentes techniques d'entretien et d'évaluation
- Savoir analyser et conceptualiser une demande émanant du terrain
- Savoir utiliser des outils psychométriques
- Connaître les différents secteurs professionnels
- Savoir identifier le rôle et la place du/de la psychologue dans une organisation ou une structure

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 40h TD

Forme d'évaluation : CT (dossier)

### **UE 1.1. (COAT) ou 5.1 (ICE) Option de spécialisation 1**

⇒ **COAT : Approche psychosociale du conseil, de l'orientation et de l'accompagnement des transitions professionnelles**

Responsables de l'UE : Sabine De Bosscher

Descriptif du contenu :

Partie 1 : Les parcours professionnels ont été, pendant longtemps, relativement linéaires, marqués essentiellement par l'entrée et la sortie (retraite) du monde du travail. Aujourd'hui, la problématique des transitions professionnelles a pris une importance très grande. Or, dans les sociétés occidentales, la sphère professionnelle participe à la construction de l'identité, notamment professionnelle, des personnes (Dubar, 2000). Toutefois, l'impact de ces transitions déborde de la sphère professionnelle et touche les autres domaines de vie des personnes (Baubion-Broye & Hajjar, 1998). Seront abordées dans le cours et les TD les notions de :

- Transitions professionnelles
- Socialisation professionnelle (Louche, Louis, Nicholson, Morrisson, Taormina, Chao)

- Identité professionnelle (Dubar)
- Système des activités (modèle de l'équipe de Toulouse (Curie, Hajjar, Baubion-Broye...)).

Partie 2 : Le sens du travail

Partie 3 : Les dispositifs d'accompagnement, d'orientation ou de définition de projet visent à produire chez la personne un travail réflexif sur elle-même et d'accéder à une connaissance de soi.

Historiquement et en parallèle à cette injonction sociale, le soi (Self) en tant qu'objet conceptuel a fait l'objet de différents développements théoriques en psychologie sociale. Ces développements peuvent différer quant à leurs postulats méta-théoriques, aux origines identifiées de cette connaissance réflexive, aux modalités d'organisation de ces éléments de connaissances et aux rapports que cette connaissance entretient avec la sphère des conduites. L'objectif de ce cours est de fournir un panorama des différents modèles issus de la psychologie sociale ayant le 'Self' pour objet d'étude. L'idée est de faire le point sur comment on peut penser cet objet conceptuel afin de mieux accompagner les personnes.

Ce panorama sera complété avec une présentation de la littérature en psychologie sociale qui traite des biais relatifs à l'accès aux informations relatives à soi et qui peuvent interférer dans cette démarche de construction de connaissance. Seront abordés à la fois les biais (1) du point de vue de l'acteur (cf. limite de l'introspection) et (2) du point de vue de l'observateur (cf. processus automatisés de traitement d'information ; effets des positions sociales comme déterminantes des contenus de connaissances portées sur autrui).

Compétences visées :

- Connaître les notions en lien avec les transitions professionnelles ; savoir orienter, accompagner et conseiller les personnes en situation de transition professionnelle
- Connaître des éléments théoriques fondamentaux relatifs au concept du « Soi » qui pourront être articulés avec les méthodes pratiques d'accompagnement et d'évaluation vues au sein des différents parcours de Master.

Nombre d'ECTS : 6

Volume encadré : 20h TD + 20h CM

Forme d'évaluation : CC (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

⇒ **ICE : Analyse du travail et de l'activité**

Responsable de l'UE : Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : Cette UE vise à présenter les bases conceptuelles et méthodologiques de l'Ergonomie. Elle abordera les concepts fondamentaux de l'Ergonomie (travail, tâches, activité) et la méthodologie de l'analyse ergonomique du travail. Ces éléments permettront d'illustrer les apports de l'Ergonomie pour traiter de questions liées à la santé au travail (santé et travail, troubles musculo-squelettiques) et au maintien de la performance de l'organisation.

Compétences visées : Acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques de l'Ergonomie.

Nombre d'ECTS : 6

Volume encadré : 20h TD + 20h CM

Forme d'évaluation : CC (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 1.2 (COAT) ou 1.1 (ICE) Option de spécialisation 2**

Au choix parmi les 12 autres masters

### **UE 1.3 (COAT) ou 1.2 (ICE) Option de spécialisation 3**

Au choix parmi les 12 autres masters

#### **3.2.2 Semestre 2**

##### **UE 2.1 Statistique et informatique**

Responsable de l'UE : xx

Descriptif du contenu : Enseignement portant sur des exemples concrets (données expérimentales) pour compléter la formation générale proposée en licence. Les méthodes statistiques étudiées en CM sont l'analyse multidimensionnelle, en particulier, l'analyse en composantes principales (ACP) et l'analyse factorielle exploratoire (AFE) et le modèle linéaire général (régression linéaire multiple). Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à faire un lien plus concret entre les questions de psychologie et le traitement des données par l'étude d'articles scientifiques et de recherches dans les différents domaines de la psychologie.

Compétences visées :

- Maîtriser les principales méthodes d'analyse des données, l'Analyse en Composantes Principales (ACP) et l'Analyse Factorielle (AF), pour le traitement de données multidimensionnelles (réduction de dimension et exploration de la structure factorielle d'un questionnaire).
- Identifier les situations propices à l'utilisation de de l'ACP et de l'AF.
- Savoir interpréter les résultats de ces analyses (sorties logiciel).
- Savoir interpréter les résultats statistiques publiés dans un article scientifique de psychologie et comprendre cet article.
- Savoir choisir une méthode d'analyse statistique pour analyser des données expérimentales dans le but de répondre à une question de recherche.
- Utiliser un logiciel statistique pour la mise en œuvre des méthodes étudiées et des sorties logiciel pour répondre à une question de recherche.

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 28h CM

Forme d'évaluation : Terminal écrit

##### **UE 2.2 Anglais**

Responsable de l'UE :

Descriptif du contenu :

Compétences visées :

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

##### **UE 2.3 Séminaire de recherche et mémoire « Psychologie du travail et ergonomie »**

Responsable de l'UE : Sabine De Bosscher

Descriptif du contenu :

- Mise en œuvre de la recherche
- Recueil, Exploitation et traitement des données
- Rédaction du mémoire

Deux thèmes abordés :

- Recueillir et analyser des données (Les entretiens d'explicitation, l'auto-confrontation ; Analyse de contenu ; Analyses des bases de données documentaires ; Les outils informatiques, statistica ; Analyse données triangulation méthodes)
- Présenter une recherche (Le mémoire de recherche, les normes APA ; La présentation orale, écrite, le poster)

Compétences visées :

- Savoir mettre en œuvre une recherche
- Savoir recueillir, exploiter et analyser des données
- Savoir rédiger un mémoire et le présenter

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 24h TD

Forme d'évaluation : terminal (mémoire<sup>3</sup> + soutenance)

### **UE 4.1 Séminaire de pré-professionnalisation et stage « Psychologie du travail et ergonomie »**

Responsable de l'UE : Jeanne Thébault

Descriptif du contenu :

- Analyse des situations cliniques, organisationnelles et institutionnelles
- Techniques d'observation et de gestion des groupes.

Cinq thèmes abordés :

- Analyse d'outils (Analyse grille RPS ; Outils pratiques ; Grille d'analyse poste ; Fiches de poste)
- Analyse des risques (Evaluation RPS ; Accompagnement psycho ; Arbre des risques, les violences sexistes et sexuelles au travail)
- Analyse de données (Tableaux croisés dynamiques)
- La connaissance du milieu du travail (Les grandes enquêtes ; Accidents, maladies professionnelles (niveau organisationnel, individuel))
- Suivis de stage (nombre d'heures de stage compris entre 210<sup>4</sup> et 300h)

Compétences visées :

- Savoir analyser des situations cliniques, organisationnelles et institutionnelles
- Connaître les techniques d'observation et de gestion des groupes.

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 24h TD

Forme d'évaluation : CT (rapport de stage)

### **UE 3.1 (COAT) ou 5.1 (ICE) Option de spécialisation 1**

⇒ **COAT : Approche différentielle du conseil, de l'orientation et de l'accompagnement des transitions professionnelles**

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu :

- Enseignements théoriques permettant la présentation des principaux modèles d'évaluation des personnes en psychologie du travail (recrutement, bilan de compétences, orientation professionnelle)
- Enseignements méthodologiques appliqués au domaine de l'évaluation : présentation d'épreuves, interprétation de résultats

<sup>3</sup> Voir en annexe 1 une liste non exhaustive de thèmes de mémoires possibles

<sup>4</sup> Dont un stage d'une durée minimale de 105h

- Apport de la théorie de l'intégration de l'information au conseil en orientation scolaire et professionnelle

Compétences visées : Approfondissement des connaissances d'objets d'études et des méthodes en Psychologie Différentielle appliquées aux domaines du travail et de l'orientation.

Nombre d'ECTS : 6

Volume encadré : 20h TD + 20h CM

Forme d'évaluation : CC (Questions écrites ou dossier ou oral)

⇒ **ICE : Ergonomie physique, cognitive et organisationnelle**

Responsable de l'UE : Justine Forrierre

Descriptif du contenu : Cette UE vise à approfondir certains cadres conceptuels et à présenter certains thèmes et méthodes spécifiques à l'intervention dans les champs de l'Ergonomie physique, cognitive et organisationnelle. Seront plus particulièrement abordés la dimension anthropométrique et biomécanique de l'activité, les modèles d'analyse cognitive des activités finalisées, les questions de développement de l'activité de travail dans le temps (horaires atypiques, vieillissement) et la dimension collective de l'activité.

Compétences visées : Acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques dans les champs de l'Ergonomie physique, cognitive et organisationnelle.

Nombre d'ECTS : 6

Volume encadré : 20h TD + 20h CM

Forme d'évaluation : CC (Questions écrites ou dossier ou oral)

### **UE 3.2 (COAT) ou 3.1 (ICE) Option de spécialisation 2**

Au choix parmi les 12 autres masters

## 4 Organisation du Master2

### 4.1 Structure globale

L'année de Master2 est généralement organisée de la façon suivante :

- Semestre1 : de mi-septembre à fin décembre
- Semestre2 : de janvier à fin mars avec stage d'avril à septembre

La structure présentée favorise une entrée par parcours et option et non par semestre afin de mieux indiquer les spécificités de chaque option.

TRONC COMMUN	
<b>BCC3</b>	• Droit du travail et relations professionnelles (S1, 3 ECTS)
<b>BCC4</b>	• Éthique et déontologie (S1, 3 ECTS) • Stage (S2, 6 ECTS)
<b>BCC2</b>	• Mémoire (S2, 6 ECTS)

	OPTION COAT		OPTION ICE
<b>BCC1</b>	• Construction de l'identité professionnelle (S1, 3 ECTS)	<b>BCC1</b>	• Facteurs humains, populations au travail (S1, 3 ECTS)
<b>BCC2</b>	• Méthodologie liée aux procédures de conseil, d'orientation et d'accompagnement des transitions (S2, 3 ECTS)	<b>BBC5</b>	• Analyse du travail et méthodologie de l'intervention ergonomique (S1, 6 ECTS) • Conduite de projet et conception des systèmes de travail et des organisations (S1, 6 ECTS) • Prévention des risques au travail : accompagnements individuels et organisationnels (S1, 3 ECTS) • Environnement social et économique de l'intervention (S2, 3 ECTS) • Anthropométrie et ambiances physiques de travail (S1, 3 ECTS) • Aspects sociaux de l'activité et changements organisationnel (S2, 3 ECTS) • Fiabilité des systèmes et fiabilité humaines (S2, 3 ECTS) • Ergonomie des technologies innovantes : Ergonomie des IHM (S1, 3 ECTS)
<b>BCC3</b>	• Accompagnement des publics diversifiés (S1, 6 ECTS) • Accompagnement individuel et collectif des transitions professionnelles (S1, 6 ECTS) • Le recrutement (S2, 3 ECTS) • L'orientation scolaire et professionnelle (préparation au concours de psychologue de l'éducation nationale) (S2, 3 ECTS) • La gestion des compétences en entreprise (S2, 3 ECTS) • Prévention des risques au travail : accompagnements individuels et organisationnels (S1, 3 ECTS)		• Analyse et enjeux des pratiques professionnelles (S2, 6 ECTS) • Initiation à la recherche (S2, 3 ECTS)
<b>BCC4</b>	• L'évaluation des aptitudes au travail (S1, 3 ECTS) • L'évaluation affective et motivationnelle au travail (S1, 3 ECTS) • Analyse et enjeux des pratiques professionnelles (S2, 6 ECTS)		

## 4.2 Descriptif des UE

### 4.2.1 Tronc commun

#### Semestre 3

##### **UE 3.1 Droit du travail et relations professionnelles (avec PTO-MAPO) (S3)**

Descriptif du contenu (champ limité) : Thèmes importants et connaissances juridiques concernant la relation individuelle de travail (contrat (s), durée du travail, droits et pouvoirs des parties, ruptures...), rôle des différentes institutions représentatives du personnel dans l'entreprise. Institutions juridiques et rôle du psychologue du travail au sein de ces institutions

Compétences visées (champ limité) : Comprendre les enjeux et mécanismes spécifiques du droit du travail. Comprendre le fonctionnement des institutions juridiques

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 12h CM + 12h TD

Forme d'évaluation : CT (questions écrites, dossier ou oral)

##### **UE 4.1 Ethique et déontologie (S3)**

###### **Partie CM (6h)**

Responsable : Yvonne Delevoye

Descriptif du contenu : Cette offre de formation pourra être donnée par un membre du comité d'éthique de l'Université avec une connaissance du domaine de la psychologie.

Quelles sont les bonnes pratiques...

... en matière de recherche

... en matière de gestion de données (notamment numériques)

Éthique, déontologie et intégrité de la recherche

- Historique
- Cadrage européen H2020
- Concrètement comment faire une recherche éthique ?

Qualification d'un dossier de recherche

- Les différents comités d'éthique : définition et origines
- Comment décider où déposer mon dossier : comité pour la recherche (CER) ou comité de protection de la personne (CPP) ?

Comprendre ma responsabilité face aux données personnelles

Compétences visées :

- Être capable de mettre en œuvre des pratiques conformes au code de déontologie lors des différentes étapes d'un bilan ou au cours de la prise en charge d'un patient.
- Connaître la législation de l'expérimentation dans le cadre des études comportementales chez l'humain.
- Pouvoir identifier des problèmes éthiques dans le cadre de la pratique professionnelle, que ce soit au sein d'une activité clinique où bien lors de la réalisation de travaux de recherche appliquée.
- Savoir discuter et argumenter à propos de ces questions éthiques.

## **Partie TD (parcours PTE)**

Responsable : Sabine De Bosscher

Descriptif du contenu :

- Ethique, déontologie : principes généraux
- Retour sur expériences (conflits, interrogations, ressources)
- Ethique du psychologue du travail et éthique de l'évaluation
- Perspectives critiques, pratique éthique des outils, des questionnaires
- Ethique de l'intervention
- Charte ergonome/code de déontologie psychologue

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Forme d'évaluation : CT (dossier)

## **Semestre 4**

### **UE 2.1. (ICE) / 2.2 (COAT) Mémoire de recherche (S4)**

Responsables de l'UE : Sabine De Bosscher, Justine Forrierre, Ludovic Rémy, Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : réaliser une recherche sur le terrain ou en laboratoire, sous la supervision d'un.e EC

Compétences visées :

- Savoir mener une recherche fondamentale ou appliquée, selon des principes éthiques et déontologiques
- Savoir faire émerger les besoins en provenance du terrain dans le cas d'une recherche-action
- Savoir élaborer une problématique et la traduire dans un cadre méthodologique fondé scientifiquement
- Savoir construire un outil de recueil de données
- Savoir analyser et discuter les résultats et les limites de la recherche
- Savoir rédiger un mémoire et le soutenir devant un jury composé d'EC
- Savoir communiquer et valoriser des résultats devant des publics divers (terrain, communauté scientifique...)

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Forme d'évaluation : mémoire et soutenance

### **UE 4.2 Stage (S4)**

Responsable de l'UE : Sabine De Bosscher, Justine Forrierre, Ludovic Rémy, Jeanne Thébault

Descriptif du contenu :

- Réaliser un stage d'au minimum 500h, sous la supervision d'un.e psychologue référent.e et d'un.e encadrant.e universitaire
- Rédiger un rapport de stage et le soutenir devant un jury composé d'EC et de professionnel.le.s

Compétences visées :

- Savoir s'intégrer dans un service
- Savoir mener des entretiens
- Savoir analyser les situations
- Mettre en place des interventions adéquates, savoir les justifier et en évaluer l'efficacité



- Savoir analyser ses pratiques professionnelles
- Savoir articuler des aspects théoriques, techniques et éthiques
- Agir dans le respect du code de déontologie des psychologues

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Forme d'évaluation : rapport de stage et soutenance

## 4.2.2 Option Conseil, Orientation et Accompagnement des Transitions (COAT)

### Semestre 3

#### UE 1.1 Construction de l'identité professionnelle (S3)

Responsable de l'UE : Sabine De Bosscher

Descriptif du contenu :

Présentation de concepts théoriques relatifs à la construction de l'identité professionnelle des personnes, notamment dans des contextes de transitions professionnelles

Présentation de l'impact des différentes sphères de vie sur l'identité au travail et hors travail des personnes

Présentation d'études de cas et de dispositifs par des professionnel.le.s

Compétences visées : Savoir accompagner les personnes dans la construction d'une identité professionnelle, dans des situations de transition professionnelle et en articulation avec les autres facettes de l'identité liées aux insertions sociales des personnes

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

#### UE 3.2 Accompagnement des publics diversifiés (S3)

Responsable de l'UE : Sabine De Bosscher

Descriptif du contenu : Présentation de concepts théoriques et de dispositifs en lien avec l'accompagnement, l'orientation, l'insertion, le vivre-ensemble et l'inclusion de publics fragilisés et/ou souffrant de discriminations : personnes présentant un handicap physique, psychique, une déficience intellectuelle, une situation de précarité, détenus, femmes, seniors, LGBT, personnes appartenant à une minorité ethnique, personnes discriminées en raison de leur apparence... Présentation d'études de cas par des professionnel.le.s de l'accompagnement

Compétences visées : Disposer de connaissances et de compétences relatives au conseil et à l'accompagnement de publics fragilisés et/ou souffrant de discrimination

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 18h TD + 18h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

#### UE 3.3 Accompagnement individuel et collectif des transitions professionnelles (S3)

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu : Les enseignements consisteront à présenter les théories et les méthodologies dans le conseil et l'accompagnement des transitions professionnelles. Plus

précisément, il sera question de la conception et mise en œuvre d'une action de formation, de la méthodologie du bilan de compétences, des principes et dispositions légales du processus de validation des acquis de l'expérience. Enfin, l'étude des effets des pratiques des psychologues ainsi que des présentations d'études de cas seront réalisées par des professionnels.

Compétences visées : Connaissance des pratiques de différents dispositifs et des enjeux et objectifs spécifiques dans le cadre des transitions professionnelles. Repérer les différentes fonctions dans ces différents dispositifs en rapport aux principes, textes, institutions.

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 24h TD + 24h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

#### **UE 4.2 L'évaluation des aptitudes au travail (S3)**

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu : Les enseignements ont pour objectif de renforcer la position d'expert des psychologues du travail dans le choix, la maîtrise, l'interprétation et la restitution des résultats lorsqu'une évaluation des aptitudes est nécessaire. Plus précisément, une présentation des principaux outils actuellement utilisés dans le cadre de l'évaluation des aptitudes et/ou des compétences au travail (recrutement, bilan de compétences, bilan d'orientation,...) sera réalisée en contextualisant avec des études de cas.

Compétences visées : Développer les compétences associées à l'examen psychologique de la sphère cognitive des personnes dans le cadre du travail.

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 12hTD + 12hCM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

#### **UE 4.3 L'évaluation affective et motivationnelle au travail (S3)**

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu : Les enseignements ont pour objectif de renforcer la position d'expert des psychologues du travail dans le choix, la maîtrise, l'interprétation et la restitution des résultats lorsqu'une évaluation est nécessaire. Plus précisément, une présentation des principaux outils actuellement utilisés dans le cadre de l'évaluation de la personnalité, des intérêts professionnels, de la motivation, du sentiment d'efficacité personnelle ou encore des valeurs professionnelles (recrutement, bilan de compétences, bilan d'orientation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en entreprise,...) sera réalisée en contextualisant avec des études de cas.

Compétences visées : Développer les compétences associées à l'examen psychologique de la sphère affective et motivationnelle des personnes dans le cadre du travail.

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

## **Semestre 4**

### **UE 2.1. Méthodologie liée aux procédures de conseil, d'orientation et d'accompagnement des transitions (S4)**

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu : Les enseignements ont pour objectif la présentation de la méthodologie à utiliser dans le cadre des différentes procédures utilisées par les psychologues du travail. Les notions d'entretien, d'observation et de choix et de passation d'épreuves psychométriques seront développées (standardisation, qualités métriques, étude de manuels de tests,...)

Compétences visées : Connaître les différentes méthodologies liées aux procédures de conseil, d'orientation et d'accompagnements des transitions professionnelles.

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 3.1 Le recrutement (S4)**

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu : Description des différentes étapes fondamentales d'un recrutement et démarches de validation des procédures. Présentation des outils de sélection et leur validité, des biais évaluatifs et normes sociales de jugements professionnels susceptibles de générer des discriminations. Présentation d'étude de cas et zoom sur les assessment centers.

Compétences visées : Intégrer des approches différentielles, psychosociales, organisationnelles et développementales afin de comprendre le processus de sélection et les facteurs de réussite d'un recrutement.

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 3.2 L'orientation scolaire et professionnelle (préparation concours Psy-EN) (S4)**

Responsable de l'UE : Séverine Nafati

Descriptif du contenu : Les enseignements permettront de préparer le concours de psychologue de l'éducation nationale. Il s'agira de présenter des théories et des recherches sur la psychologie de l'orientation vers les études, les formations et les professions, des jeunes encore scolarisés et des adultes. Les pratiques d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle seront présentées ainsi que le bilan des pratiques et les fondements éthiques.

Compétences visées : Connaissance des théories et des pratiques dans le cadre de la psychologie de l'orientation.

Nombre d'ECTS : 3

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 4.1 Analyse et enjeux des pratiques professionnelles (S4)**

Responsable de l'UE : Ludovic Rémy

Descriptif du contenu :

- Analyse de cas pratiques et de situations de stage, sur la base des connaissances théoriques, techniques et éthiques, explicitation des difficultés rencontrées et des solutions apportées
- Accompagnement à la définition du projet professionnel et personnel et à la construction de l'identité professionnelle
- Mise en perspective des connaissances et compétences avec le projet professionnel et personnel

Compétences visées :

- Savoir analyser sa pratique professionnelle, savoir mobiliser les compétences et les connaissances (théoriques, techniques et éthiques) pour analyser les situations rencontrées en stage
- Savoir se comporter avec éthique
- Savoir porter un regard critique sur des situations professionnelles

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 18h TD + 18h CM

Forme d'évaluation : CT (rapport de stage et soutenance)

### 4.2.3 Option Intervention et Conduite de projets en Ergonomie (ICE)

#### Semestre 3

##### **UE 5.1 Analyse du travail et méthodologie de l'intervention ergonomique (S3)**

Responsable de l'UE : Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : Cette UE permet d'approfondir les connaissances de certaines formes d'analyse du travail (clinique de l'activité, systèmes des activités). Elle permet également d'approfondir les connaissances de la méthodologie d'intervention en Ergonomie, de détailler ses différentes étapes (analyse de la demande, choix et analyse des situations de travail, formulation du diagnostic) et ses diverses méthodes de recueil et d'analyse de données (quantitatives et qualitatives).

Compétences visées :

- Approfondir les connaissances et les compétences pour mener une intervention en analyse ergonomique du travail dans sa globalité.
- Conduire une intervention en ergonomie.
- Acquérir les méthodes et techniques d'intervention.
- Analyser des activités humaines en situation réelle de travail.
- Réaliser une analyse globale du problème posé (analyse des indicateurs, analyse des enjeux et des attendus auprès des différents acteurs, etc.) afin de proposer les objectifs et les modalités de son intervention.
- Proposer des méthodologies adaptées aux problématiques posées.
- Construire des plans d'action argumentés par des connaissances scientifiques sur les situations réelles analysées.

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 18h CM + 18h TD

Forme d'évaluation : CC (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.2 Conduite de projet et conception des systèmes de travail et des organisations (S3)**

Responsable de l'UE : Justine Forrierre

Descriptif du contenu : Cette UE présente les méthodologies de conduite et de gestion de projets (acteurs, étapes, méthodes). Seront plus spécifiquement abordées la conduite de projet industriel, la conduite de projet architectural, la conception de systèmes complexes, la conception de machines et outils. L'enseignement abordera les dimensions techniques et sociales des différentes conduites de projet :

- analyser les situations de travail et prévoir leurs évolutions, concevoir de nouvelles situations et de nouveaux systèmes de travail ;
- choisir et adapter le format l'intervention aux différentes conditions de réalisation, construire le projet avec les acteurs.

Compétences visées :

- Acquérir les connaissances sur la conduite de projet sous ses différentes formes.
- Conduire un projet d'intervention en ergonomie.
- Anticiper l'évolution des conditions de réalisation des activités humaines et leurs potentiels effets en termes de santé, sécurité, qualité et performance.
- Construire la participation des acteurs de l'entreprise ou des utilisateurs finaux.
- Contribuer à l'intégration de différentes logiques sous forme de compromis partagés.
- Gérer son positionnement professionnel vis-à-vis d'une diversité d'acteurs sociaux.
- Construire et négocier les conditions sociales, techniques, et financières d'une intervention, étude ou recherche en ergonomie.
- Innover et faire preuve de créativité dans les processus de conception.

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 24h CM + 24h TD

Forme d'évaluation : CC (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.3 Aspects sociaux de l'activité et changements organisationnels (S3)**

Responsable de l'UE : Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : Cette UE comprend la présentation de différents cadres d'analyse des phénomènes sociaux et organisationnels (travail d'organisation, conduite du changement organisationnel, sociologie du travail). Elle permet également de présenter des méthodes d'intervention sur les collectifs.

Compétences visées :

- Analyser et comprendre l'activité collective, comprendre l'activité d'acteurs chargés d'organiser le travail et analyser les liens entre activité et organisation.
- Gérer son positionnement professionnel vis-à-vis d'une diversité d'acteurs sociaux.
- Construire et négocier les conditions sociales d'une intervention.
- Animer des réunions ou des groupes de travail.

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.4 Prévention des risques au travail : accompagnement individuel et organisationnel (parcours) (S3)**

Responsable de l'UE : Justine Forrierre et Ludovic Rémy

Descriptif du contenu : Cette UE a pour objectif de présenter différents modèles théoriques et méthodologiques développés en Ergonomie et en Psychologie du travail pour intervenir sur les risques au travail que ce soit en prévention primaire (accompagnement des organisations) ou en prévention tertiaire (accompagnement des organisations et des individus). Cet enseignement comprendra également des apports sur le rôle de différents acteurs (médecin du travail, préventeur) pouvant travailler avec le psychologue du travail et l'ergonome sur cette thématique des risques au travail.

Compétences visées :

- Acquérir des connaissances et des compétences en ergonomie et en psychologie du travail pour intervenir sur des problématiques de prévention des risques professionnels.
- Connaître les notions, démarches et dispositifs spécifiques au domaine de la prévention des risques.
- Connaître le cadre réglementaire et ses évolutions.
- Anticiper l'évolution des conditions de réalisation des activités humaines et leurs potentiels effets en termes de santé, sécurité, qualité et performance.
- Accompagner ou mettre en œuvre des démarches ou des dispositifs de prévention

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h CM + 12h TD

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.5 Anthropométrie et ambiances physiques de travail (S3)**

Responsable de l'UE : Justine Forrierre

Descriptif du contenu : Cette UE a pour objectif de présenter les éléments nécessaires pour réaliser une intervention sur les ambiances physiques de travail (ambiance sonore, ambiance lumineuse, ambiance thermique). Elle permet de présenter les caractéristiques de ces ambiances de travail et d'approfondir les connaissances sur le lien entre ces ambiances et le fonctionnement de l'homme et les activités humaines. Elle permet également d'acquérir les éléments de métrologie nécessaires pour mener l'intervention et de passer d'une analyse de poste à une analyse de la situation de travail.

Compétences visées :

- Acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser des mesures d'ambiances physiques au poste de travail et concevoir des situations de travail. Analyser et améliorer l'ergonomie d'un poste ou d'une situation de travail.
- Mobiliser et mettre en œuvre des connaissances pluridisciplinaires sur :
  - le fonctionnement de l'homme et les activités humaines ;
  - les environnements de travail ou d'usage (ambiances physiques, enjeux de qualité, hygiène, sécurité, environnement, etc.).

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.6 Ergonomie des technologies innovantes. Ergonomie des IHM (portage ILIS) (S3)**

Responsables de l'UE : Sylvia Pelayo (ILIS) et Justine Forrierre

Descriptif du contenu :

Compétences visées :

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

## **Semestre 4**

### **UE 1.1 Facteurs humains, populations au travail (S4)**

Responsable de l'UE : Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : Cette UE présente les relations possibles entre certaines caractéristiques des populations au travail (âge, genre, situation de handicap), les déterminants organisationnels et leurs impacts sur l'activité et la santé des opérateurs. Cet enseignement permet également d'aborder la question de la construction de l'intervention auprès de ces populations.

Compétences visées :

- Acquérir des connaissances et des compétences pour mener des interventions auprès de certains publics (vieillesse et personnes en situation de handicap).
- Mobiliser et mettre en œuvre des connaissances pluridisciplinaires sur le fonctionnement de l'homme, en fonction de certaines de ses caractéristiques, et les activités humaines.
- Anticiper l'évolution des conditions de réalisation des activités humaines et leurs potentiels effets en termes de santé, sécurité, qualité et performance.
- Proposer des méthodologies adaptées aux problématiques de genre, de vieillissement et de handicap.

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h CM + 12h TD

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.1 Fiabilité des systèmes et fiabilité humaine (portage ILIS) (S4)**

Responsables de l'UE : Sylvia Pelayo (ILIS) et Justine Forrierre

Descriptif du contenu :

Compétences visées :

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.2 Environnement social et économique de l'intervention (S4)**

Responsable de l'UE : Justine Forrierre

Descriptif du contenu : Cette UE vise à présenter quelques cadres d'analyse économique et les champs d'intervention de différents acteurs avec lesquels les ergonomes peuvent être amenés à collaborer lors de leurs interventions (inspecteur du travail, toxicologue, ergothérapeute, etc.).

Compétences visées : Acquérir des connaissances en économie de l'entreprise et apprécier les champs d'intervention d'autres professionnels dans le champ « travail-santé-sécurité ». Gérer son positionnement professionnel vis-à-vis d'une diversité d'acteurs sociaux.

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h TD + 12h CM

Forme d'évaluation : CT (Questions écrites et/ou dossier et/ou oral)

### **UE 5.3 Initiation à la recherche (Co-portage avec ILIS) (S4)**

Responsables de l'UE : Justine Forrierre et Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : Cette UE a pour objectif de présenter différentes méthodes et thématiques de recherche en Ergonomie afin d'apporter aux étudiant.e.s un ensemble de compétences susceptibles de les aider à poursuivre un projet professionnel dans le domaine de la recherche.

Compétences visées :

- Initier une démarche de recherche en Ergonomie.
- Savoir réaliser un état de l'art sur une thématique donnée (recherche de documentation dans différentes bases de données, travail de synthétisation) et poser une question de recherche.
- Identifier les équipes et centres de recherche selon les thématiques.

Nombre d'ECTS : 3 ECTS

Volume encadré : 12h CM + 12h TD

Forme d'évaluation : CT (Dossier)

### **UE 5.4 Analyse et enjeux des pratiques professionnelles (S4)**

Responsables de l'UE : Justine Forrierre et Jeanne Thébault

Descriptif du contenu : Cette UE vise à accompagner les étudiant.e.s dans leur insertion professionnelle. Elle a pour but de les aider à comprendre les différentes postures des ergonomes et des psychologues du travail lors de leurs interventions. Elle vise également à ce qu'ils maintiennent un regard critique sur leurs interventions.

Compétences visées :

- Comprendre les différentes postures des ergonomes et des psychologues du travail lors de leurs interventions.
- Acquérir des connaissances et compétences pour faciliter l'insertion en entreprise et la réalisation d'un projet en ergonomie.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Echanger avec ses pairs sur sa pratique professionnelle pour la développer.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Nombre d'ECTS : 6 ECTS

Volume encadré : 18h TD + 18h CM

Forme d'évaluation : Rapport de stage et soutenance



## **Annexe 1 : liste (non exhaustive) de thèmes de mémoire (L3/M1/M2) possibles<sup>5</sup>**

### **Sabine De Bosscher**

Etude de l'impact des stéréotypes et de leur contenu sur des insertions sociales différenciées

⇒ En orientation, au travail et dans la justice

#### **Axe 1 : stéréotypes et travail**

Impact des stéréotypes sur les processus de jugement lors de recrutement

« *Think crisis-think female* » : mythe ou réalité ?

Leadership et femmes

Egalité professionnelle Femmes-Hommes et impact de la crise sanitaire

#### **Axe 2 : Travail et articulation vie privée-vie professionnelle**

Implication organisationnelle, satisfaction au travail et articulation vie privée-vie professionnelle

#### **Axe 3: choix d'orientation atypiques**

=> l'informatique (en collaboration avec Maud Pupin, MCF en informatique)

#### **Axe 4 : Stéréotypes, contenu et sexisme ambivalent**

Sexisme ambivalent et jugement de situation d'harcèlement sexuel

### **Justine Forrierre**

Analyse ergonomique du travail en situation :

- ⇒ une approche compréhensive par entretien, observation, analyse documentaire, etc.
- ⇒ comprendre le travail des acteurs, dans différents secteurs d'activité...
- ⇒ ... pour transformer le travail et les organisations pour favoriser le développement individuel et collectif

Axe 1 : Le travail de l'encadrement

- Le travail de l'encadrement : ses spécificités, les ressources individuelles et collectives pour sa mise œuvre
- L'encadrement comme participant à la construction de l'organisation du travail et à la construction de la prévention.

Axe 2 : La prévention des risques professionnels

- La gestion des risques et la mise en œuvre des savoir-faire de prudence chez les travailleurs
- Le travail des acteurs de la prévention

Axe 3 : Le secteur du BTP

- Le travail des chefs de chantier et le travail des conducteurs de travaux
- Le travail collectif de l'encadrement et la planification des chantiers

---

<sup>5</sup> <https://psitec.univ-lille3.fr/presentation/membres/membres-titulaires/>

- L'impact des nouveaux modes d'organisation et des TIC (BIM) sur le travail des acteurs du BTP
- L'encadrement et la prévention des risques sur les chantiers

### **Ludovic Rémy**

Etude de l'impact de l'évolution et de la transformation du monde du travail

- ⇒ Appréhender les déterminants individuels mobilisés
- ⇒ Pour les personnes en recherche d'emploi ou en emploi

Axe 1 : La performance adaptative

Pour répondre aux exigences, les travailleurs doivent savoir s'adapter, être polyvalents ou plus précisément d'être surtout poly-compétents.

- ⇒ Etude de l'impact des déterminants individuels et organisationnels sur la performance adaptative au travail

Axe 2 : Questionnaire de personnalité et Recrutement

L'utilisation des questionnaires de personnalité est de plus en plus fréquente dans le cadre d'un recrutement.

- ⇒ Etude de la falsification des questionnaires en lien avec la désirabilité sociale

Axe 3 : Orientation professionnelle

La qualité de l'orientation professionnelle joue un rôle primordial sur la satisfaction et la motivation au travail.

- ⇒ Etude de l'impact de l'orientation professionnelle sur la satisfaction et la motivation au travail

### **Jeanne Thébault**

Analyse ergonomique du travail en situation :

- ⇒ une approche compréhensive par entretien, observation, analyse documentaire, etc.
- ⇒ comprendre le travail des acteurs, dans différents secteurs d'activité...
- ⇒ ... pour transformer le travail et les organisations pour favoriser le développement individuel et collectif

Comprendre les liens Travail-Santé-Age-Expérience, construits au fil des parcours professionnels...

- Plus spécifiquement, étudier la « *transmission des savoirs professionnels* » et la « *circulation des savoirs expérientiels* » au sein des équipes/collectifs, en situation de travail et en formation...
- ... compte tenu des évolutions démographiques et des transformations du système productif.